

Inspection  
éducation nationale  
circonscription de  
Conflans-Sainte-  
Honorine



Ecole élémentaire Célestin Freinet  
5 allée des vanneaux  
78260 Achères

Tel : 01.39.22.03.85  
@ : 07805561@ac-versailles.fr

**Procès-Verbal du Conseil d'Ecole n°2  
en date du 5/03/2018**

<u>Education Nationale</u>	<u>D.D.E.N.</u>	<u>Parents d'élèves</u>	<u>Commune</u>
<u>Présents</u> Directeur : M. Lepetit (CE1A) Enseignants : Mme Ait-Ahmadouali (CE1B) Mme De Robert (CE2) Mme Melec (CM1) Mme Perrin (CM2B) Mme Ferreira (CE2/CM1) Mme Poignard (CM2A) Mme Haméon (CE1A, CPB, ZIL)	<u>Présente</u> Mme Bunout	<u>Présents</u> Mme Terrier Mme Mogenicato Mme Dubois Mme Labbez Mme Zemri M. Souleymane Mme Zemouri Mme Peuvion  <u>Absents excusés</u> M. Diakhaby Mme Hocini	<u>Présents</u> Elu : M. Giraud  <u>Absents excusés</u> M. le maire : M. Honoré

Désignation du secrétaire de séance : Madame Haméon

1. Relation école/famille

Dans l'ensemble, il existe une bonne relation entre l'école et les parents d'élèves. Les incidents sont gérés au cas par cas.

Une remise des livrets en main propre a été réalisée ou est en cours de réalisation.

La plupart des parents respecte le cadre de communication (demande de rendez-vous dans le cahier de liaison). Les parents qui sollicitent des rendez-vous sont toujours reçus.

2. Evolution du climat scolaire

Les enseignants n'ont pas de constat particulier sur l'évolution du climat scolaire. Ils prennent en compte des situations d'harcèlement. Le plus difficile est de gérer des problèmes qui sont de l'ordre du péri-scolaire. Les enseignants n'ont pas la main sur ces temps-là. Monsieur l'Inspecteur interviendra le vendredi 9 mars afin de nous donner des pistes de réflexion. Un travail doit être fait avec les familles, des rendez-vous avec la psychologue ont été mis en place. Le plus compliqué reste le lien scolaire-péri-scolaire.

Certains parents souhaiteraient que des conseils de discipline soient mis en place lors d'un cas d'harcèlement. Cependant, ce type de conseil n'existe pas en élémentaire. Il faut aussi faire

confiance en la pédagogie (mise en place de débats de vie de classe) et en la capacité de changement et de réflexion des élèves.

Les parents souhaiteraient avoir des outils pour aider l'école. En tant que représentants de parents d'élèves, ils peuvent assister au rendez-vous si les parents ou le directeur les sollicitent. Le rôle des parents d'élèves n'est pas d'aller nécessairement dans le sens des parents.

L'équipe est consciente des situations problématiques, nous essayons de trouver des solutions pour les élèves et les enseignants.

### 3. Manifestation à destination des parents et des enfants

Mardi 3 avril, proposition d'ateliers de jeux de société et jeux mathématiques : géométrie, résolution de problèmes, estimation, informatique de 18h à 19h. Les parents et enfants circuleront dans les classes. Les objectifs sont de favoriser le lien parent-école, de développer le goût des mathématiques et la découverte des jeux.

Aucune autre manifestation dans l'année scolaire mise à part le cross des écoles (date à définir).

### 4. Gestion des élèves en cas d'absence des enseignants

Cette année, en général, nous avons eu beaucoup de remplaçants par rapport aux années précédentes. Les parents souhaiteraient l'institution d'un cahier d'autonomie pour que chaque élève puisse travailler dans la classe répartie. Dans ces situations d'urgence, nous avons une liste de répartition des élèves. La difficulté réside dans le fait de gérer à la fois la répartition et la bonne prise en charge des cahiers d'autonomie.

Nous manquons parfois de place dans les classes. Nous mettons en place du tutorat pour les grands, nous gardons tout de même une priorité sur notre classe.

Beaucoup d'élèves sont vite autonomes (lecture par exemple). Au fur et à mesure de la journée, nous pouvons leur proposer des choses si nous avons un temps de préparation dans la matinée. Par contre, certains élèves ne veulent rien faire et sont ravis de la situation.

### 5. Suppression du poste d'assistante administrative

Madame IBN-ZAÏD nous a quitté au mois de février. Un renouvellement de son contrat a été fait sur un poste d'AVS qui finalement ne lui convient pas.

Peu de signatures ont été obtenues sur la pétition mais il s'agissait sûrement d'une cause perdue d'avance à cause du statut précaire de son poste. En effet, aucune assistante administrative n'a été maintenue sur son poste dans les Yvelines.

### 6. Autres questions :

- Pour les semaines de mai, il y effectivement école le vendredi qui suit le jeudi de l'ascension.
- Pour le voyage scolaire en Normandie, le séjour se déroulera du 21 au 23 mars, le budget a été bouclé l'école a reçu la subvention de la mairie.

Fin du conseil d'école à 19h12

Prochain conseil d'école : mardi 26 juin à 18h.

(.....)

Signature Secrétaire de Séance :

Signature Président Conseil d'Ecole :

ECOLE ELEMENTAIRE C PRENET  
5, allée des vanneteaux  
78286 ACHERES  
Tél. 01 39 22 03 85  
07825561@ac-versailles.fr